

Sujets de préoccupation relatifs aux produits chimiques et aux déchets

Résumé analytique des vues des parties prenantes
sur les priorités des travaux futurs et les
nouvelles actions susceptibles d'être
menées au niveau international

RÉSUMÉ



©2024, Programme des Nations Unies pour l'environnement

N° ISBN:

Job N°:

La présente publication peut être reproduite en tout ou partie et sous quelque forme que ce soit à des fins pédagogiques et non lucratives, sans autorisation spéciale du détenteur du droit d'auteur, à condition de la citer comme source. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement apprécierait de recevoir un exemplaire de toute publication utilisant le présent document comme source.

La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Toute demande d'autorisation, mentionnant l'objectif et la portée de la reproduction, doit être adressée à la unep-communication-director@un.org.

Déni de responsabilité

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part du Programme des Nations Unies pour l'environnement quant au statut juridique des pays, territoires ou villes, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de toute société commerciale ou de tout produit dans la présente publication ne signifie nullement que le Programme des Nations Unies pour l'environnement ou les auteurs de ce document approuvent les sociétés ou produits cités. L'utilisation d'informations issues de la présente publication à des fins de publicité n'est pas autorisée. Les noms et symboles de marques commerciales sont utilisés à des fins rédactionnelles sans aucune intention de porter atteinte au droit des marques ou au droit d'auteur.

Les vues exprimées dans la présente publication sont celles des parties prenantes qui ont contribué aux consultations et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous regrettons toute erreur ou omission qui aurait pu être involontairement commise.

© Cartes, photos et illustrations, comme précisé

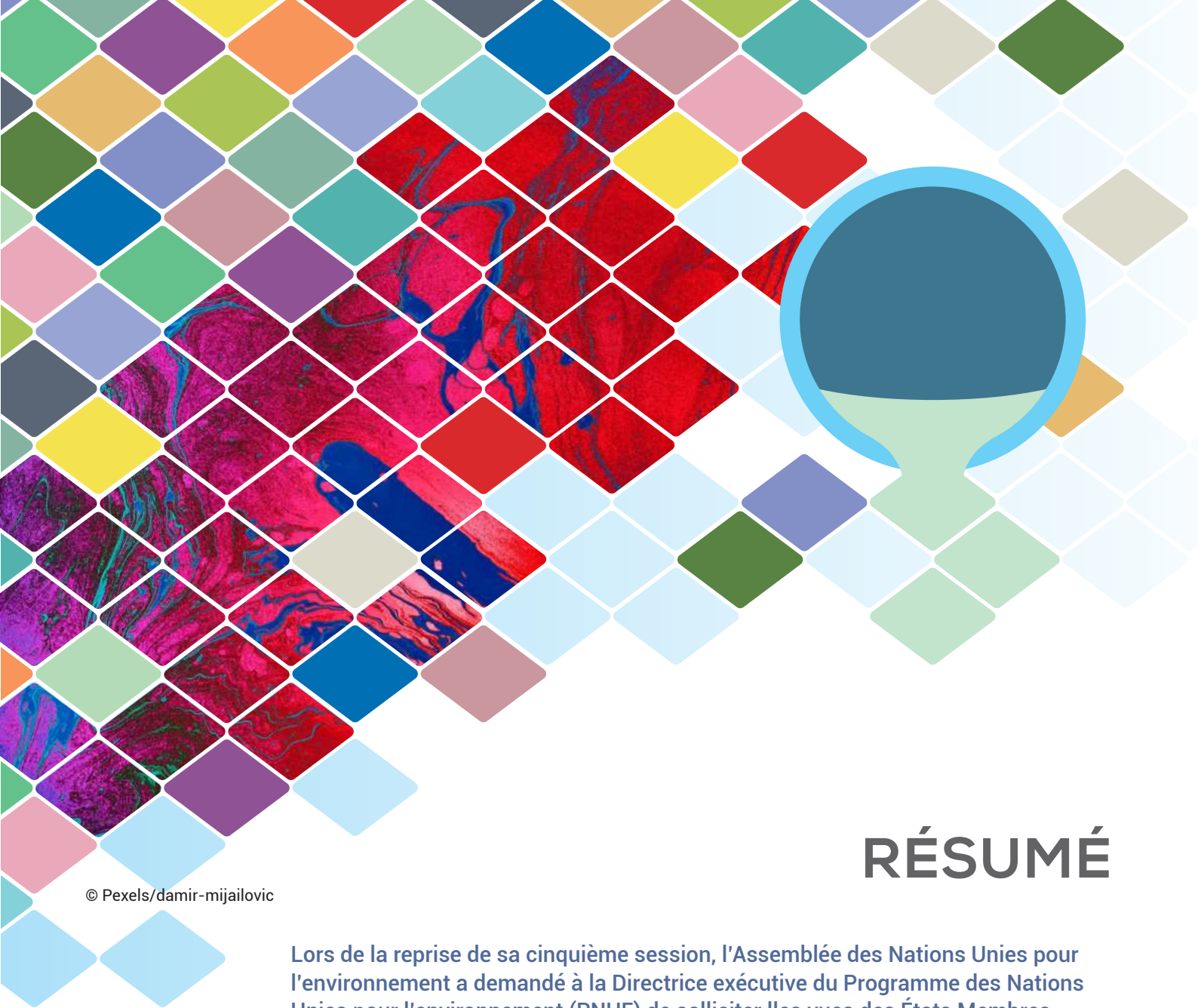
Pour citer ce document

Programme des Nations Unies pour l'environnement (2024). *Sujets de préoccupation relatifs aux produits chimiques et aux déchets: Résumé analytique des vues des parties prenantes sur les priorités des travaux futurs et les nouvelles actions susceptibles d'être menées au niveau international - Résumé*. Genève.

Adresse URL:

Le rapport complet est disponible ici :

L'annexe au rapport est disponible ici :



© Pexels/damir-mijailovic

RÉSUMÉ

Lors de la reprise de sa cinquième session, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a demandé à la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) de solliciter les vues des États Membres et des autres parties prenantes s'agissant des priorités des travaux futurs, en s'appuyant sur les mesures et initiatives existantes, et des nouvelles actions susceptibles d'être menées au niveau international concernant les 19 questions abordées dans le rapport intitulé « An Assessment Report on Issues of Concern: Chemicals and Waste Issues Posing Risks to Human Health and the Environment » (Rapport d'évaluation des sujets de préoccupation : produits chimiques et déchets présentant des risques pour la santé humaine et l'environnement) (UNEP 2020). L'Assemblée a également demandé un résumé analytique des vues reçues pour examen par l'Assemblée et d'autres organismes internationaux, y compris la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

En réponse, le PNUE a mené un processus de consultation pour recueillir les vues des États Membres et d'autres parties prenantes (ci-après dénommées conjointement « parties prenantes »). Il s'agissait notamment d'un appel à contributions écrites et d'une réunion de consultation mondiale, au cours de laquelle près de 200 participant(e)s ont échangé des vues.¹

¹ Au 25 août 2023, le PNUE avait reçu 71 réponses écrites, qui exprimaient les vues des parties prenantes représentant des gouvernements, des organisations intergouvernementales, la société civile, le secteur privé et le monde universitaire. Toutes les contributions écrites reçues peuvent être consultées dans leur intégralité sur le site Web du PNUE (UNEP 2023).

Le résumé analytique des contributions à ces consultations est présenté dans le rapport suivant. Un résumé détaillé de chaque question est présenté dans l'annexe. Il contient des informations précieuses communiquées par les parties prenantes, qui peuvent être utiles dans les discussions sur les mesures à prendre.

Considérations générales des parties prenantes sur les sujets de préoccupation

Les parties prenantes ont partagé de nombreuses idées transversales pertinentes pour les 19 sujets de préoccupation et, plus généralement, pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux :

1. La majorité des parties prenantes a indiqué qu'une action internationale était requise pour traiter chacun des 19 sujets de préoccupation. Elles ont souligné les effets néfastes des produits chimiques et des déchets dangereux sur la santé humaine et l'environnement, ainsi que les liens essentiels entre la santé des écosystèmes et le bien-être de l'humain.
2. Les parties prenantes ont cité une série de principes et d'approches qui pourraient guider l'Assemblée pour l'environnement dans l'examen de nouvelles actions, notamment le principe du « pollueur-payeur », l'approche de précaution, le principe de la démocratie environnementale, le principe des responsabilités communes mais différenciées, ainsi que la responsabilité élargie du producteur en matière de pollution. Elles ont souligné l'impact disproportionné des produits chimiques dangereux et de la pollution chimique sur les populations à risque, notamment les femmes, les nourrissons et les enfants ; les personnes âgées ; les personnes souffrant de certaines maladies ; les personnes défavorisées sur le plan socio-économique ; les travailleur(se)s, y compris dans le secteur informel.
3. La transparence et l'accès à l'information doivent être améliorés tout au long du cycle de vie des substances chimiques et des produits, en particulier en ce qui concerne les substances chimiques présentes dans les produits, afin de permettre aux décideur(se)s, aux entreprises et aux consommateur(ric)e(s) de prendre des décisions éclairées et de répondre par des réglementations appropriées.
4. L'éducation, la sensibilisation et le partage des connaissances sont essentiels, car de nombreux risques posés par les produits chimiques sont mal connus.
5. Les solutions doivent être globales. De nombreuses parties prenantes ont souligné qu'au lieu de traiter les substances une par une, les travaux futurs devraient faciliter des réponses plus rapides et à plus grande échelle face aux risques, grâce à ce que l'on appelle des « approches de regroupement ». Il est également indispensable de décroisonner les questions, d'aborder des programmes interconnectés et d'associer tous les secteurs et acteurs concernés tout au long du cycle de vie des substances chimiques et des produits. Les parties prenantes ont cerné une série de liens possibles avec d'autres programmes internationaux, ainsi que des lacunes dans les domaines où il n'existe actuellement aucun organisme international doté d'un mandat d'action.

VUES DES PARTIES PRENANTES SUR LES ACTIONS CONCRÈTES POSSIBLES FACE AUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Les 19 questions ont été inscrites dans différents groupes afin de faciliter leur examen au cours du processus de consultation. Elles pourraient être organisées différemment lors de futures discussions.

1. Métaux et métalloïdes

Ce groupe comprend l'arsenic, le cadmium, le plomb, le plomb dans les peintures (considéré comme une question distincte, car il a été considéré comme un sujet de préoccupation par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques à sa deuxième session en 2009), et les composés organiques de l'étain. Les parties prenantes ont souligné les effets négatifs importants sur la santé humaine et l'environnement liés à l'exposition à ces métaux et métalloïdes. De nombreuses parties prenantes ont déclaré qu'il était urgent de prendre des mesures supplémentaires pour tous les éléments de ce groupe, mais certaines ont demandé que la priorité soit accordée au plomb et au cadmium.

De nombreuses parties prenantes ont demandé que soit mis en place un instrument juridiquement contraignant similaire à la Convention de Minamata sur le mercure. Certaines ont préconisé que l'instrument porte sur tous les métaux et métalloïdes couverts par le rapport d'évaluation, tandis que d'autres ont préféré donner la priorité à un sous-ensemble. Les parties prenantes ont également souligné la valeur des partenariats, notant qu'une initiative similaire au Partenariat mondial sur le mercure pourrait faciliter l'action pendant le temps nécessaire à l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant. Certaines parties prenantes ont noté qu'il importait d'éviter les doubles emplois et ont préconisé d'élargir le champ d'application des instruments existants ou d'y intégrer des mesures supplémentaires. De nombreuses parties prenantes ont également souligné qu'il fallait améliorer la transparence eu égard aux utilisations et aux rejets de métaux et de métalloïdes.

2. Pesticides

Ce groupe comprend les pesticides hautement dangereux, le glyphosate et les néonicotinoïdes. De nombreuses parties prenantes se sont prononcées en faveur d'une action internationale sur ces questions, en invoquant leur impact sur la santé humaine et l'environnement. D'autres ont déclaré que la preuve du préjudice n'était pas si claire ou qu'elle était contestée. Certaines parties prenantes ont souligné l'importance des pesticides pour la production alimentaire, et d'autres ont fait observer que l'abandon de produits chimiques largement utilisés, abordables et facilement disponibles pourrait être perturbateur sur le plan économique. Les parties prenantes ont noté qu'il existait des intérêts commerciaux importants pour certaines des substances couvertes par ce groupe.

De nombreuses parties prenantes ont appelé à l'amélioration des exigences en matière d'étiquetage, citant notamment les préoccupations relatives à l'impact des pesticides sur la santé des travailleur(se)s agricoles. Certaines ont exprimé leur inquiétude quant aux exportations de produits

pesticides hautement dangereux des pays à revenu élevé où ils sont interdits vers des pays à revenu plus faible où les contrôles réglementaires sont moins stricts.²

3. Produits pharmaceutiques

La majorité des répondant(e)s considèrent les polluants pharmaceutiques persistants dans l'environnement comme des priorités élevées ou très élevées pour l'action à mener. De nombreuses parties prenantes ont considéré que cette question était un problème qui s'aggravait rapidement en raison de l'utilisation croissante des produits pharmaceutiques dans le monde, citant en particulier l'impact des produits pharmaceutiques sur l'environnement. Beaucoup ont demandé une réponse internationale coordonnée, certain(e)s faisant observer que le manque de visibilité était un obstacle majeur à l'action. Elles ont en outre défini une série de mesures concrètes pouvant être prises par différents acteurs tout au long du cycle de vie des produits pharmaceutiques.

4. Substances chimiques présentes dans les produits

Ce vaste groupe comprend les sujets de préoccupation de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, soit « les substances chimiques présentes dans les produits », les substances dangereuses dans le cycle de vie des produits électriques et électroniques, les classes de produits chimiques (les perturbateurs endocriniens, les substances per- et polyfluoroalkyles, les microplastiques, les phtalates et les nanomatériaux), le bisphénol A et le triclosan. De nombreuses parties prenantes ont fait remarquer que ces catégories se chevauchaient par exemple, les phtalates, le bisphénol A, les substances per- et polyfluoroalkyles et le triclosan, entre autres, pourraient être traités dans le cadre d'une action sur les perturbateurs endocriniens.

Parmi les principaux défis mentionnés, on citera le manque de connaissances sur le contenu chimique de divers produits en raison d'un mauvais étiquetage et de la mise en œuvre limitée du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) aux substances et mélanges chimiques, ainsi que le partage insuffisant de l'information tout au long du cycle de vie des substances chimiques et des produits. De nombreuses parties prenantes ont déclaré que les enfants étaient particulièrement exposés en raison de l'utilisation de certaines substances chimiques préoccupantes dans la fabrication de jouets et d'autres produits. De nombreuses

2 Il convient de noter que la cible A7 du Cadre mondial relatif aux produits chimiques est d'éliminer progressivement d'ici à 2035 « les pesticides hautement dangereux dans l'agriculture lorsque les risques n'ont pas été gérés et qu'il existe des solutions de remplacement plus sûres et abordables, et pour promouvoir la transition vers ces solutions de remplacement et les rendre disponibles ».



parties prenantes ont fait valoir que le nouveau Cadre mondial relatif aux produits chimiques, le futur groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution, ainsi que l'instrument international juridiquement contraignant visant à lutter contre la pollution par les plastiques, actuellement en cours de négociation, pourraient jouer un rôle important dans la résolution de ces problèmes. Certaines sont favorables à l'utilisation d'instruments juridiquement contraignants existants pour traiter les questions relatives aux substances dangereuses dans le cycle de vie des produits électriques et électroniques, aux microplastiques, aux substances per- et polyfluoroalkyles ainsi qu'aux hydrocarbures aromatiques polycycliques.

5. Secteurs considérés comme pertinents pour les sujets de préoccupations

Un large éventail de secteurs a été jugé particulièrement pertinent, ce qui indique la nécessité d'adopter des approches sectorielles et globales allant au-delà d'une perspective par produit chimique.

LA MARCHÉ À SUIVRE : OPTIONS POUR LES PROCHAINES ÉTAPES

Les parties prenantes ont demandé la mise en place de nouveaux instruments juridiquement contraignants ou volontaires pour traiter certaines questions préoccupantes. Le PNUE a fourni une vue d'ensemble complète mais non exhaustive des instruments et mesures existants dans le rapport d'évaluation, avec des exemples de mesures internationales, de législation nationale et d'initiatives volontaires. Dans certains cas, il est possible de soutenir, promouvoir, reproduire ou intensifier ces efforts. Dans d'autres cas, de nouvelles initiatives internationales peuvent être appropriées.

L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement souhaitera peut-être prendre en compte plusieurs éléments lorsqu'elle envisagera la marche à suivre, notamment : la question de savoir s'il faut s'appuyer sur les mécanismes existants ou en créer de nouveaux ; la nécessité de renforcer les capacités ; la nécessité d'adopter des approches nouvelles et globales ; le temps nécessaire aux différents mécanismes pour opérer un changement (par exemple, dans le cas d'instruments juridiquement contraignants, le temps nécessaire entre les négociations, l'entrée en vigueur et la mise en œuvre).

En particulier, les consultations ont mis en évidence l'importance des approches holistiques et ont montré que des liens étroits existaient avec d'autres programmes mondiaux, concernant notamment la biodiversité, les changements climatiques, les droits humains, la santé, la protection du travail, le commerce et la sécurité alimentaire. Les forums internationaux, notamment la Conférence internationale sur le Cadre mondial relatif aux produits chimiques, d'autres organismes des Nations Unies et les conventions de Bâle, de Rotterdam, de Stockholm et de Minamata, ont donc un rôle majeur à jouer et il importe d'assurer la coordination avec ces forums. Le nouvel instrument sur la pollution plastique et le groupe d'experts sur l'interface science-politiques, tous deux en cours de négociation, seront également très pertinents. L'action de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, de la Conférence internationale sur le Cadre mondial relatif aux produits chimiques et d'autres organes et instruments pourrait être requise pour assurer cette coordination.

Le rapport met également en relief la nécessité d'adopter des approches nouvelles et plus efficaces. Il faudra mener une réflexion innovante sur la gestion et la réglementation des produits chimiques et des déchets tout au long de leur cycle de vie dans différents secteurs. Il peut s'avérer nécessaire d'examiner les produits chimiques en groupes plutôt qu'un par un, et de renforcer la participation et l'engagement des secteurs économiques. Parmi les éléments indispensables pour instaurer un environnement propice à la résolution des problèmes susmentionnés et futurs, on citera : le renforcement de la transparence (notamment par un étiquetage amélioré et normalisé des substances chimiques présentes dans les produits) ; la sensibilisation ; le suivi ; l'application de la réglementation ; et la mobilisation de financements auprès de sources publiques et privées.

Le présent résumé analytique, ainsi que le rapport d'évaluation des sujets de préoccupation, peuvent offrir à l'Assemblée pour l'environnement une base pour déterminer les mesures à prendre.

RÉFÉRENCES

United Nations Environment Programme (2020). *An Assessment Report on Issues of Concern: Chemicals and Waste Issues Posing Risks to Human Health and the Environment*. Geneva. <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/33807/ARIC.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

United Nations Environment Programme (2023). Written submissions on chemicals and waste issues of concern. <https://www.unep.org/resources/emerging-issues/written-submissions-chemicals-and-waste-issues-concern>. Consulté le 13 février 2024.

